



**Le Portail de L'Hôtel Raoul**  
15 rue du Petit-Musc  
75004 Paris  
Tél. : 01 42 77 33 83  
Mél : Michel@Cribier.net  
Site web : <https://cribier.net/Hotel-Raoul>

## Rapport d'activité de l'exercice 2023

### Michel Cribier

Tout d'abord merci à tous, chers amis du portail, d'avoir pris le temps de participer à cette réunion. Il me faut excuser plusieurs membres du conseil d'administration :

- notre secrétaire Philippe Bouchet qui avait depuis longtemps pris un engagement à l'étranger à cette date ;
- Frédéric Thibault, notre Compagnon qui a déménagé sur Bordeaux ;
- Pierre Lucot, notre architecte et nouveau membre du CA, retenu par une autre association qu'il préside.

Notre réunion cet après-midi est la seconde assemblée générale de notre association « Le Portail de l'Hôtel Raoul » ; elle se tient quelques jours après le début des travaux de restauration. C'est pour moi une très grande satisfaction car je pense à ce projet depuis 1996 et votre présence aujourd'hui témoigne que ce projet vous tient aussi à cœur.

Que s'est-il passé depuis notre dernière assemblée ? Beaucoup de choses, sachant que chacune d'entre elles prend toujours plus de temps que prévu. Des choses positives heureusement en plus grand nombre que de négatives.

Une des tâches essentielles du premier semestre de l'année passée a été de réunir des fonds. En effet, les travaux pris en charge par le lycée Hector Guimard sont limités car les élèves n'ayant pas le droit au travail en hauteur, l'appel à des entreprises classiques s'est avéré indispensable. Ceci a un coût.

Notre recherche de financement a débuté par de nombreux échecs :

- auprès de la Fondation du Patrimoine (ce qui inclut Stéphane Bern). Bien que mon premier contact date d'octobre 2004 et que la Fondation m'ait encouragé à déposer un dossier de label qui serait reçu favorablement au prétexte que Paris manquait de chantier comme le nôtre, ma déception fut grande lorsqu'on m'expliqua, en février dernier, que la politique de la Fondation du Patrimoine à Paris avait changé : elle aide aujourd'hui très majoritairement de gros projets (plus de 200 k€) et mon dossier n'a même pas fait l'objet d'un accusé de réception !
- auprès de la DRAC (Ministère de la Culture) et de la région Île-de-France ; réponse négative de la « Sauvegarde de l'Art Français » suggérée par M. Claude Verrier
- aucune réponse de la Fondation Saint-Bris (Clos Lucé) pour laquelle a travaillé JL Raoul, ni de la Ville d'Issore dont l'hôpital porte le nom de Paul Ardier, celui-là même qui fit bâtir l'hôtel particulier dès 1604, ni de la Fondation Evens, installée juste en face du portail, fondée par un diamantaire d'Anvers.

Heureusement tout n'est pas resté aussi noir.

Tout d'abord, puisque c'est aussi la première aide substantielle promise et reçue, l'association « Vivre le Marais » nous a généreusement attribué une subvention de 10 k€. Que son président M. Gérard Simonet en soit chaleureusement remercié.

Depuis le vote du 17 déc. 2021 du Conseil de Paris, nous espérions un soutien financier à notre association mais sans en connaître l'importance. Lors d'une nouvelle réunion avec Mme Taïeb, l'adjointe au Patrimoine à la Mairie de Paris, elle nous a assuré un soutien de 40 k€ à 50 k€ auxquels la municipalité de Paris Centre rajoute 10 k€.

Fort de ce soutien, et comme décidé lors de notre première AG, nous avons lancé une campagne de dons avec comme point d'orgue la Fête du Portail le 4 juin 2023. Sous un beau soleil, des démonstrations de compagnons tailleur de pierres, de fabricants de vitraux, des pièces jouées par l'ensemble de musique baroque Amaranthe ont été proposées aux nombreux visiteurs habitants du quartier et aux élus, Mmes

Taïeb, Chassaniol et Faugeron, Mrs Weil et Véron, venus nous apporter leur soutien. Tout ceci a culminé avec le dévoilement de la plaque (provisoire) au fronton du portail, lancement symbolique des travaux. Cet événement nous a permis de compléter les subventions publiques et c'est ainsi que, dès l'été, nous avons pu accepter le devis de l'entreprise Techno Pierre portant sur les travaux de maçonnerie et de zinguerie (couverture du fronton).

Mais le chemin pour parvenir au lancement du chantier est semé d'obstacles à franchir les uns après les autres. Des dossiers, beaucoup de dossiers, à remplir :

- un dossier pour réellement toucher la subvention de la Ville de Paris (en fait seulement la moitié avec le solde à la fin des travaux) ;
- un dossier pour la déclaration de travaux, et un autre pour l'agrément de l'ABF (merci à Pierre Lucot qui s'est chargé de ces deux dossiers) ;
- un autre encore pour l'autorisation de l'occupation des sols par l'échafaudage ;
- un dossier pour obtenir l'autorisation de la copropriété à empiéter sur son jardin lors des travaux et même une AG extraordinaire de notre copropriété quelques jours avant Noël pour voter cette autorisation ;
- enfin « *last but not least* », un dossier pour récupérer les 10 k€ de Paris Centre à travers le logiciel Chorus Pro dont je n'ai pas réussi à aller au-delà de la troisième page de questions. J'attends toujours une aide technique de la Mairie de Paris Centre pour m'en sortir.

Les travaux de maçonnerie doivent durer environ deux mois, associant donc les ouvriers de l'entreprise Techno Pierre avec une petite dizaine d'élèves du lycée Hector Guimard encadrés par leur professeur. Ce travail comptera pour leur épreuve au baccalauréat.

Mais ces tâches ne concernent pas les travaux de menuiserie sur les vantaux du portail. Tout un chacun comprend que sans cette partie la rénovation n'est faite qu'à moitié. Qu'est-ce qui bloque ? L'argent !

En effet, il n'a pas été possible de trouver l'équivalent du lycée Guimard pour la restauration des vantaux du portail. Ce sont donc des entreprises traditionnelles qui effectueront ces travaux. À noter que cette partie des travaux se déroulant en atelier après dépose des vantaux, elle n'est donc pas tributaire des interdictions liées aux JO.

Où trouver le financement nécessaire à la rénovation des vantaux ?

- Un appel à de nouveaux dons individuels certes, mais cela risque d'être un peu juste, et reste très aléatoire.
- Les commerçants du quartier auxquels on pourrait proposer d'inscrire leurs noms sur la porte provisoire qui remplacera les vantaux pendant leur restauration.
- Des mécènes, des sponsors comme la Fondation du Crédit agricole.
- Une nouvelle demande de subvention à la Mairie de Paris pour achever la restauration ? Il n'est pas certain que ce soit possible car les termes de la convention signée lors de la subvention (art. 4, alinéa 1) semblent l'interdire.

En dépit de ces incertitudes, j'ai la ferme volonté de mener à bien l'ensemble de cette restauration dans l'année 2024. Comme Notre-Dame.

Sur un plan plus organisationnel, il faut signaler une évolution du conseil d'administration :

- Claude Verrier nous quitte et je regrette son départ dont il m'a informé dès le printemps
- Pierre Lucot le rejoint
- Frédéric Thibaut a déménagé à Bordeaux mais reste dans le CA

Parmi mes manquements de président, je n'ai pas réuni le CA « tous les trimestres » comme le stipule l'art. 12 des statuts. J'ai juste informé ou consulté par mél ses membres lors des étapes importantes. Si nous avons récolté des dons, en revanche nous n'avons pas fait campagne pour générer des adhésions, mais nous considérons que tout donateur est un adhérent. C'est pourquoi la convocation à cette AG a été envoyée à tous les donateurs.